

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 17 juin 2024 à 19h30, à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-Saint-Joseph, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Yvan Côté, Maire
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère
M. Michel Cordeau, conseiller
M. Claude Tessier, conseiller
M. Luc Harvey, directeur général & greffier/trésorier
M. Steeve Gauthier, conseiller

ABSENCES MOTIVÉES :

M. Yvan Duval, conseiller
M. Jean-Sébastien Sheedy, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Acceptation de l'ordre du jour ;
4. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 mai 2024 ;
5. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2024 ;
6. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
7. Certificats de crédits disponibles ;
8. Rapport du service d'urbanisme ;
9. Rapport du directeur général ;
10. Autres sujets ;
11. Période de questions ;
12. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

La maire M. Yvan Côté, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Présence et vérification du quorum

La majorité des membres du Conseil étant présente, le quorum est constaté.

3.- Adoption de l'ordre du jour

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu l'ordre du jour à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire, en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-24-06-17-01 Sur proposition de Jocelyne Boivin dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour tel que modifié est adopté.

ADOPTÉ

4.- Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mai 2024

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que modifié par le greffier-trésorier.

CA-24-06-17-02 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 21 mai 2024 avec les modifications est adopté.

ADOPTÉ

5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2024 ;

Étant donné que les membres du conseil ont déjà reçu le procès-verbal à l'avance et ont pris connaissance du document, M. Côté maire en dispense la lecture et il est convenu de l'adopter tel que déposé par le greffier-trésorier.

CA-24-06-17-03 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juin 2024 est adopté.

ADOPTÉ

6.- Acceptation des listes et rapports mensuels

Le greffier-trésorier dépose les rapports mensuels suivants :

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2024 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mai 2024.

CA-24-06-17-04 Sur proposition de Steeve Gauthier dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mai 2024 avec les modifications, sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

7.- Certificats de crédits disponibles

Le greffier-trésorier dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juin 2024.

CA-24-06-17-05 Sur proposition de Steeve Gauthier faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par le greffier-trésorier et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

8.- Rapport du service d'urbanisme

CA-24-06-17-06 Sur proposition de Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu de prendre acte du rapport de l'inspecteur municipal ainsi que du service d'urbanisme pour le mois de mai.

ADOPTÉ

9.- Rapport du directeur général

Le directeur général dépose son rapport

CA-24-06-17-07 Sur proposition de Michel Cordeau dûment faite et appuyée à l'unanimité, que ce conseil prend acte du rapport du directeur général.

ADOPTÉ

10. - Autres sujets

Aucun autre sujet

11. – Période de questions

Questionnement concernant la construction de la route

12- Levée de la séance

La séance est levée

CA-24-06-17-08 Sur proposition de Steeve Gauthier, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h05.

ADOPTÉ

Yvan Côté
Maire

Luc Harvey
Greffier-trésorier